

Vivre à Chalonnais

#11

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2012

vos magazines d'informations de la ville de Chalonnais-sur-Loire

ÉCONOMIE

Un nouvel Office
de Tourisme
intercommunal
à Chalonnais

07



CULTURE

2^e Fête des Quais
du 14 au 16 septembre

11



VIVRE ENSEMBLE

De nouveaux
déguisements
vous attendent
à la ludothèque

14



DOSSIER



La Municipalité soutient
les associations, reflet
du dynamisme de la ville

p.16



La Dube Voyage au coeur de la ferme

- Labyrinthe dube • Ferme pédagogique •
- Swin-golf dube • Location salles •

Maryline et Elie JARRY
La Petite Dube • 49120 Sainte Christine
Tél. : 02 41 70 61 19 • Port. : 06 08 64 51 47 • www.ladube.com

Acce's Mode **NOUVEAU**

Pour plus de plaisir
notre Carte
de Fidélité

13 rue Carnot 7 rue de la Lime
CHALONNES BEAUPRÉAU
02 41 74 54 52 02 41 63 65 60

Modèles optiques et solaires Karl Lagerfeld EN EXCLUSIVITÉ
chez Optic 2000

Optic 2000
J.Y. CHUPIN
42, rue du Vieux Pont
CHALONNES/LOIRE
02 41 78 01 29

architecture & patrimoine

mæstria
MAÎTRE D'ŒUVRE

Construction neuve
Rénovation
E.R.P.
Tertiaire

12 rue du Vieux Pont - 49 290 Chalonnes sur Loire
tél. 06 08 50 48 76 - jcp49@hotmail.fr
MEMBRE DE LA CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES ASSOCIÉS - MAÎTRES D'ŒUVRE - MÉTIERS - EXPERTS

Serge CLEMOT
www.clemot-decorateur.com

PEINTRE - Peinture - TAPISSIER DECORATEUR - Rideaux - Sièges - Tapis tendu - Literie

CHALONNES
4, rue Jean Robin
49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél. 02 41 78 34 11
Fax. 02 41 74 08 45

Nantes
67 Bd Jules Verne
44000 NANTES
Tél. 02 40 74 55 44

M M A **CABINET E. LORY**

ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES

20 rue Carnot - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE - ☎ 02 41 78 28 78 - Fax 02 41 78 50 30
29 rue Galliéni - 44370 VARADES - ☎ 02 40 98 39 33 - Fax 02 40 83 41 61
ZA Saint Laurent - 49930 LE LOUPOUX BÉCONNAIS - ☎ 02 41 77 46 00 - Fax 02 41 77 48 73
Email : cabinet.lory.chalonnes@mma.fr - www.arias.fr - N° ORIAS : 170000181

PROCHE de
chez VOUS

VPO
VIDANGE ANGEVINE OUEST

Fosses septiques
Fosses toutes eaux,
étanches, à écoulement

Curage, débouchage, canalisations

Bac à graisse - Puits - Cuves fuel

Détection canalisations

Passage caméra

Étanchéité, test à l'air, test à la fumée

Intervention rapide avec véhicules légers ☎ 02 41 78 66 68

DEVS GRATUITS
piemogarcia@wanadoo.fr

BEAUPRÉAU
Ld la Gobinière
Tél. 06 87 07 29 34

ST GEORGES LOIRE
Ld la Gare
Tél. 02 41 39 57 92

SEICHES / LE LOIR
Ld la Blaisnière
Tél. 06 08 97 60 68

vao-vidangeangevineouest.com

du TEMPS LIBRE

Une équipe professionnelle
à votre service :

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+ 3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort
en nous confiant vos
tâches ménagères !

50%
de réduction
sur le coût
d'un emploi

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
6, rue Déserte - Chalonnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com
www.dutempslibre.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr

Chalonnes sur Loire



Stella DUPONT,

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



Mairie Pratique

Des services à votre service !

HÔTEL DE VILLE

- **Accueil services administratifs**
02 41 74 10 81 • mairie@chalonnes-sur-loire.fr
- **Accueil services techniques et comptabilité**
02 41 74 10 84 • techniques@chalonnes-sur-loire.fr
02 41 74 10 83

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**
02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalonnes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**
02 41 74 11 72 • ram@chalonnes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**
02 41 44 85 69 • lespot@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICE SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
02 41 74 10 82 • ccas-chalonnnessurloire@wanadoo.fr
- **Foyer Soleil**
02 41 78 23 39

SERVICE CULTURELS

- **Médiathèque**
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr
- **Ludothèque**
02 41 78 03 97 • ludotheque@chalonnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**
02 41 78 03 68 • sport@chalonnes-sur-loire.fr
- **Camping**
02 41 78 02 27 • mairie@chalonnes-sur-loire.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)
- **Services Techniques et Comptabilité**
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est la rentrée. C'est souvent signe de nouveau départ pour certains d'entre nous, principalement les enfants qui entrent dans de nouvelles classes, commencent de nouvelles activités. C'est aussi un nouveau départ pour le magazine municipal.

Après la refonte du site internet en décembre dernier, la création d'une page Facebook en janvier, c'est au tour du magazine d'être revisité, plus en cohérence avec les nouveaux médias. Notre objectif reste cependant le même : vous informer le mieux possible des projets communaux, de la vie municipale, des événements culturels, de loisirs et sur l'activité des nombreuses associations. Le magazine est distribué chaque trimestre dans les boîtes aux lettres, disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet www.chalonnes-sur-loire.fr.

En cette période de rentrée, les associations sont justement à l'honneur avec le Forum des Associations, organisé à la salle Calonna le 9 septembre prochain. Nous avons créé ce rendez-vous biennal pour faciliter les rencontres entre les adhérents potentiels et les différentes associations proposant diverses disciplines sportives, de loisirs ou culturelles, mais aussi pour mieux mettre en relation les associations entre elles, pour aider à faire émerger des projets communs, mutualiser des moyens. Le tissu associatif chalonnais est riche et fourmille d'idées, de volontés d'action. Nous devons le soutenir et être des « facilitateurs ». Cette aide municipale ne se manifeste pas seulement par les subventions octroyées, car il ne suffit pas toujours de moyens financiers. Nous mettons à disposition du matériel, le personnel communal vient en renfort pour l'organisation, l'installation de nombreuses manifestations. De nouveaux visages sont apparus avant l'été dans le domaine de l'animation culturelle. Luc Chohin et Katia Barraud ont été recrutés pour harmoniser la politique de la ville et pour créer du lien avec les associations locales. L'aide municipale c'est aussi la mise à disposition de locaux et de salles, qui sont aujourd'hui très occupés. Après l'ouverture de la Maison des Associations, le grand projet en élaboration est la réalisation de l'extension du gymnase Saint-Exupéry, avec la construction d'un plateau d'évolution dédié à la gymnastique et d'un mur d'escalade. Nous souhaitons donc créer à Chalonnes toutes les conditions d'épanouissement des jeunes et des moins jeunes.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite à tous une bonne rentrée, studieuse, culturelle, sportive, mais surtout dans le partage et l'échange.

VIVRE À CHALONNES #11

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalonnes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalonnes, Conseiller Général de Maine-et-Loire
 Rédacteur en chef : Florence Foussard, élue en charge de la communication, de l'environnement et du développement durable • Rédaction : Pôle Communication, Marie Avril
 Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalonnes, associations chalonnaises, Fotolia • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet
 Régie publicitaire : Ignis Communication, Saumur • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.

Exemple d'un quartier innovant



© CAUE de Maine et Loire

A NOTER

Pour toute acquisition d'une parcelle, la ville de Chalonnais offre un bon d'achat de 700€ pour l'acquisition d'un vélo électrique dans un commerce Chalonnais.



Les Ligerais : un quartier innovant émerge à Chalonnais



Le quartier des Ligerais propose de changer les pratiques en matière d'aménagement urbain et de vivre en harmonie avec la nature.

Implanté en balcon sur la vallée du ruisseau de l'Armangé, le nouveau quartier des Ligerais bénéficie de la magnifique vallée naturelle des Goulidons. Son implantation à Chalonnais, une ville à dimension humaine inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO située au cœur du territoire Loire-Layon, son dynamisme, sa proximité avec Angers, Nantes, Cholet, sa gare, la qualité des services aux habitants, ses commerces de proximité, sont autant d'atouts pour ce nouveau quartier.

LES LIGERAI UN QUARTIER OÙ IL FERA BON VIVRE

Le quartier des Ligerais proposera de changer les pratiques en matière d'aménagement urbain et de vivre en harmonie avec la nature. La Municipalité et les urbanistes ont souhaité y privilégier la qualité de vie. Ainsi, la continuité entre les espaces publics et privés est favorisée par l'absence de clôtures sur la rue. La forte présence du végétal permet le lien entre les différents espaces, de vastes prairies offrent des voies aux jeux des enfants, des sentiers piétonniers créent un lien avec les quartiers avoisinants et le centre-ville.

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

La volonté de la commune et de l'aménageur est de créer un quartier le plus en harmonie possible avec la nature par :

- la reconstitution de haies bocagères,
- la récupération des eaux de ruissellement par des noues,
- la limitation de l'emprise de la voiture
- des économies d'énergie grâce au regroupement des habitations, à un éclairage raisonné,
- des économies d'espace
- la réalisation de logements adaptés au relief tout en préservant l'intimité de chacun.

A DEUX PAS DU CENTRE-VILLE

Situé à deux pas du centre-ville, le quartier des Ligerais proposera à ses habitants d'accéder rapidement à tous les services et infrastructures de la ville.

Attendu par nombre de futurs acquéreurs, les parcelles sont en phase de commercialisation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Valérie Gaboriau, chargée de la commercialisation à la SPLA, à qui la commune a confié le projet.



CONTACT

Mme Valérie GABORIAU
Tél. 02 41 18 21 31
v.gaboriau@spla-anjou.fr



Des nouvelles du pont sur le Louet



En 2007, le Préfet de Maine-et-Loire décidait de ne pas autoriser le remontage annuel du pont temporaire, qui, en enjambant le Louet, reliait jusqu'alors chaque été le camping du Candais avec les prés du Candais et de Désert, en attendant sa mise aux normes de sécurité.

Ce pont, monté depuis les années 1950, faisait non seulement partie du paysage de la vallée, mais il a un rôle très important pour permettre aux agriculteurs d'accéder aux parcelles, sans avoir à passer par Rochefort. Il était également très emprunté en saison estivale par les promeneurs et les pêcheurs.

Jacques Chazot, élu en charge de l'urbanisme et de l'aménagement,

et le maire, Stella Dupont, ont donc pris le dossier en main pour obtenir l'autorisation de remonter ce pont, moyennant les adaptations demandées par les services de l'Etat. La tâche s'est avérée bien plus complexe et la procédure bien plus longue que prévue. A la mise en sécurité du pont, est venu s'ajouter un projet d'abaissement du seuil sur lequel repose le pont, porté par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Louet, dans le but de restaurer les fonctionnalités écologiques de la rivière, ainsi qu'une régularisation du pont lui-même au regard de la Loi sur l'Eau. La procédure de presque trois années de montage de dossiers réglementaires et de réunions avec les services de l'Etat concernés, arrive à son terme. L'enquête publique qui

doit clore la procédure doit se tenir cet automne, pour obtenir l'autorisation d'abaisser le seuil et de remonter le pont chaque année, entre les mois de juin et de septembre, selon la hauteur des eaux du Louet.

Le pont mis aux normes de sécurité a pu être remonté fin juin pour le plus grand plaisir des promeneurs, des pêcheurs et des agriculteurs. Il est rappelé que, même si la circulation automobile est tolérée sur ce pont, s'il est constaté un usage trop important, des restrictions de circulation seront mises en œuvre pour préserver le caractère naturel des prairies du Candais.

Respectons ensemble cet espace fragile !

CLIN D'OEIL



Ode à la crotte de chien

Le dit meilleur ami de l'homme,
Loin bien sûr de vouloir lui nuire,
Laisse des traces que peu gommement,
Et qui bien souvent nous font fuir.

D'humeur gaie pour une balade,
Sur le sol de sales surprises
Rompent bientôt la promenade...
... Eh oui, le chien crotte à sa guise !!

Odorantes sous la semelle,
Les crottes balisent l'allée.
Dans une simple ritournelle
Le maître doit les ramasser !

Alors chacun file son chemin
Et apprécie son chien voisin.
De s'énervé plus n'est besoin,
Dans le respect de son prochain.

«Le ramassage des déjections de nos animaux de compagnie: un petit geste citoyen, un grand pas pour le bien-être de chacun»

Place de l'Hôtel de Ville : les travaux s'achèvent bientôt



Après 7 mois de travaux, l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville prend forme.

Les travaux de voirie sont quasiment terminés. Quelques finitions à apporter du côté de la rue Fleury sont en cours. Le parking de la place centrale est définitivement rendu aux riverains, aux commerçants et aux usagers. Le parvis de la mairie a trouvé une nouvelle jeunesse avec dorénavant un accès destiné aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Maintenant, place à la touche finale (mobiliers urbains, signalétique et plantations sont au programme des semaines à venir) et au retour du marché sur la place dans quelques mois. Grâce à la bonne organisation et à la mobilisation des équipes et des entreprises, le chantier a pu respecter les délais et ceci malgré les intempéries du mois de février.

L'atelier du gabarot a été construit sur les quais.



Chalandoux

Un projet dans le vent !



Le public
pourra assister
aux principales
étapes de sa
construction

Après deux années d'études sur le projet de construction d'un gabarot de Loire, l'association des *Chalandoux du 5^e Vent* est fin prête à lancer le chantier, qui s'intitule : **chantier du Cinquième Vent - Un projet à vivre - le Gabarot.**

Dès l'automne, le public pourra assister ponctuellement aux étapes principales de sa construction et des présentations pédagogiques marqueront les temps forts de l'élaboration du projet.

Si vous souhaitez soutenir ce projet et devenir partenaire de la construction d'un ancien bateau de Loire, n'hésitez pas à contacter les Chalandoux du 5^e Vent.

CONTACT

Le président,
M. Alain MOREAU
Tél. 06 15 87 62 74
c5v.49290@yahoo.fr

EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE POUR LES SITES « NATURA 2000 »

EN BREF

Une loi de 2005 a créé une exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties situées justement dans un site « Natura 2000 ». Si vous êtes propriétaire de ce type de bien (prés et prairies naturels, herbages, pâturages, landes, bruyères, marais, etc.), n'hésitez pas à vous renseigner sur vos droits en mairie.

Le réseau écologique Natura 2000 regroupe un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, reconnus pour la fragilité ou la rareté de leurs espèces sauvages - animales ou végétales - et de leurs habitats. L'objectif de ce réseau est de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

La « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes » est ainsi classée site Natura 2000. Le Conservatoire régional des rives de la Loire a missionné, sur l'année 2012, le bureau d'étude THEMA Environnement d'Ancenis, afin qu'il actualise les informations concernant les espèces et habitats naturels présents sur le site (ils seront donc amenés à prospecter les milieux naturels de la commune). Il s'agit de mettre en œuvre le document d'objectifs prévu en 2004 concernant notre vallée.



Un nouvel Office de Tourisme intercommunal à Chalonnes



Vue de la rue Nationale

Intégré au nouvel aménagement de la place de l'Hôtel de Ville à Chalonnes, le nouvel office sera plus grand, plus chaleureux et plus fonctionnel.

Vitrine du Loire-Layon, situé dans un périmètre classé patrimoine mondial UNESCO, l'ancien Office de Tourisme situé à la mairie de Chalonnes, souffre du poids des années. Il ne répond plus aux exigences touristiques et économiques de notre territoire et ne permet plus d'accueillir les touristes dans une démarche qualité, ni aux personnels de travailler dans de bonnes conditions. Le choix d'un nouveau bâtiment s'est donc rapidement imposé. Après une étude des différents scénarios, les élus de la Communauté de Communes Loire-Layon ont fait le choix d'un nouveau bâtiment, implanté au cœur de la ville et du territoire Loire Layon, pour un meilleur service aux touristes et aux habitants.

« Les plans ont été élaborés en lien avec l'architecte de la place de l'Hôtel de Ville, les élus et les services de la ville de Chalonnes et de la Communauté de Communes Loire-Layon afin que ce projet de grande envergure, vitrine du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire, s'intègre parfaitement dans son environnement ligérien. Il répondra ainsi aux enjeux touristiques et économiques de notre territoire », explique Marc Schmitter, élu en charge du développement économique et vice-président à la Communauté de Communes.

Intégré au nouvel aménagement de la place de l'Hôtel de Ville de Chalonnes, le nouvel office sera plus grand,

plus chaleureux et plus fonctionnel. D'une surface totale de 180m², le bâtiment offrira aux passants une façade vitrée où la lumière naturelle pourra pénétrer. Passé le sas d'entrée, tout a été pensé autour des notions de confort et d'espace. L'office disposera aussi d'un espace boutique permettant de valoriser les produits du territoire. Un espace pour les expositions, un espace billetterie, un bureau d'accueil pour que chaque client puisse préparer son séjour dans les meilleures conditions, un accès wifi à l'extérieur du bâtiment pour d'accéder aux informations pratiques 24h/24 via le site internet de l'Office de Tourisme et un accès pour les personnes à mobilité réduite. « Nous posséderons prochainement un

merveilleux outil pour assumer nos missions d'accueil, d'animation et de promotion du territoire », se réjouit Dany Cayeux, conseillère municipale à la ville de Chalonnes et présidente de l'Office de Tourisme Loire-Layon.

Cet équipement qui valorise l'image de notre territoire intercommunal et des services aux usagers, notamment les nombreux visiteurs qui poussent sa porte chaque année, sera opérationnel pour la saison 2013. La ville de Chalonnes a mis le terrain à disposition gracieusement. L'investissement réalisé par la Communauté de Communes Loire-Layon pour les travaux de construction et d'aménagement s'élève à 345 000 €.

EN BREF

DE NOMBREUX SERVICES SERONT PROPOSÉS :

- Un accès wifi
- Un point phone
- Une documentation touristique sur le territoire Loire-Layon et le département
- Une boutique avec de nouveaux produits
- Une billetterie sur les événements locaux et sur la programmation Villages en Scène
- Des expositions toute l'année
- Des dégustations avec les viticulteurs
- Des visites guidées

DES SANITAIRES PUBLICS

Les sanitaires publics sont une prestation obligatoire pour que l'Office de Tourisme puisse prétendre au label Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap Loire à Vélo.

UN ESPACE DOCUMENTATION

Regroupée par thématique, une large documentation permettra de valoriser les ressources de notre territoire et de répondre aux demandes des touristes les plus exigeants.

L'Office de Tourisme proposera également des cartes touristiques très utiles pour la découverte de notre belle région.

UN ESPACE EXPOSITION

Ces nouveaux locaux vont permettre d'accueillir des expositions tout au long de l'année.

UN ESPACE BOUTIQUE

L'équipe de l'Office de Tourisme Loire-Layon se mobilise dès à présent pour proposer de nouveaux produits complémentaires à l'offre existante actuelle.

Ecole « le Petit Prince »



Budget de la ville de Chalonnnes, bilan de l'année 2011

Le résultat du compte administratif 2011 a été exposé lors de la séance de Conseil Municipal du 21 juin dernier. Le compte administratif présente les recettes et les dépenses effectives sur l'année écoulée et établit un parallèle avec le budget prévisionnel primitif. Il s'agit d'intégrer les deux volets du budget communal : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

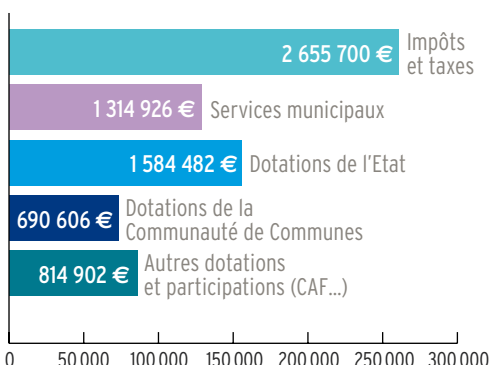
LE FONCTIONNEMENT EN 2011

Le budget de la ville de Chalonnnes est conséquent : près de 5 600 000 € de dépenses et un peu plus de 7 000 000 € de recettes pour ce qui concerne la section de fonctionnement. La rigueur de gestion de la Municipalité, de son adjoint responsable des finances, Bruno Deschamps et des services de la Ville, a ainsi permis un résultat d'environ 1 449 412 € pour 2011, auquel s'ajoute l'excédent reporté de l'année 2010, d'un montant de 915 000 €. Le résultat global de fonctionnement s'élève donc à 2 365 500 €, ce qui dégage une capacité d'autofinancement en hausse. Parallèlement à une gestion rigoureuse des dépenses, une optimisation des recettes a été recherchée.

Le résultat de la section de fonctionnement du budget 2011 est donc de 1 449 412 € (les recettes - les dépenses).

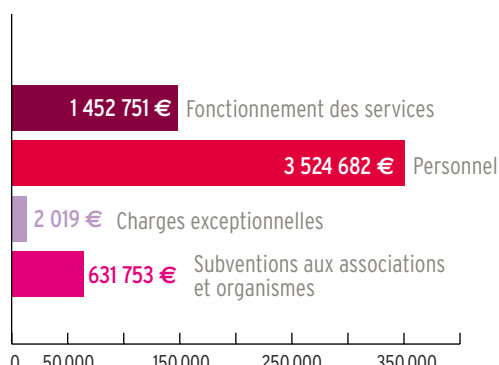
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

7 060 617 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT*

5 611 205 €



EXCÉDENT 2011 1 449 412 €

* Hors opérations d'ordre : il s'agit principalement d'écritures comptables entre la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui n'ont aucune incidence financière en termes d'encaissement et de décaissement

Grâce au résultat de l'exercice 2011, le recours à l'emprunt a pu être diminué. « Le but de l'équipe municipale, rappelle Bruno Deschamps, est de ne pas emprunter en 2012, de réduire la dette et maintenir la maîtrise de la fiscalité. »

Il est donc prévu pour 2012 de continuer à maîtriser les dépenses et les impôts. Depuis le début du mandat, il n'y a eu qu'une augmentation modérée des taux d'imposition, de 1,2 %, en 2010. Cette année encore, il a été décidé de ne pas l'augmenter afin de ne pas peser davantage sur les ménages chalonnais.

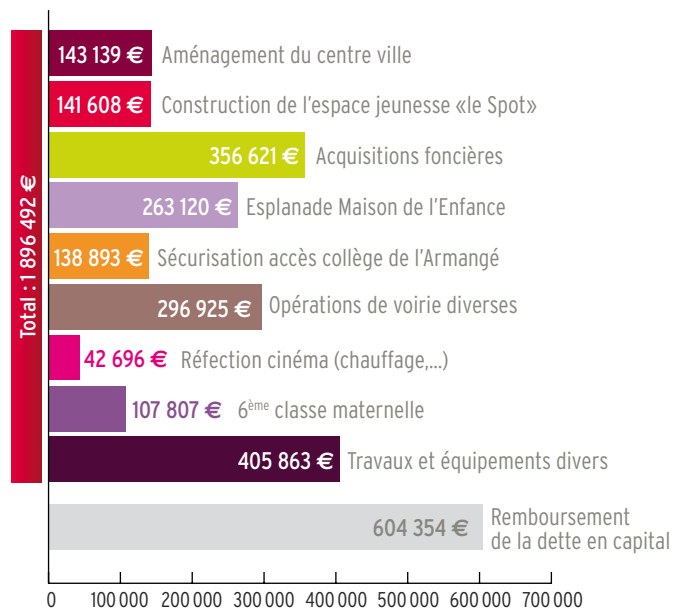
Cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition afin de ne pas peser davantage sur les ménages chalonnais.

L'INVESTISSEMENT EN 2011

Ces bons résultats permettent de dégager des marges de manœuvre importantes pour autofinancer les investissements et donc limiter les emprunts.

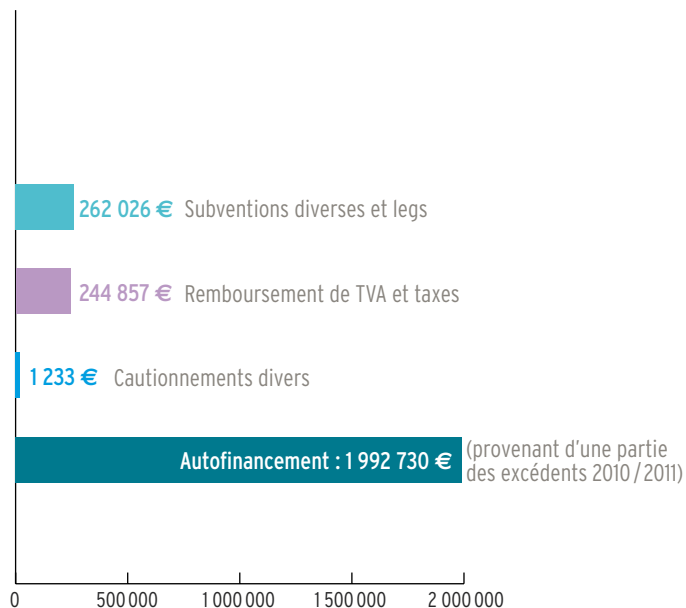
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT*

2 500 846 €



FINANCEMENT

2 500 846 €



Ainsi, au global pour 2011-2012, années d'importants investissements pour la ville :

- 5 900 000 € d'investissements vont être réalisés,

Financés par :

- 2 050 000 € de subventions et de remboursements de TVA
- 900 000 € d'emprunts
- 2 950 000 € d'autofinancement





Festival 360° à l'Ouest 2^e édition

Prenez goût à l'évasion !



Sylvain Augier

Après le succès connu en 2010, le Festival 360° à l'Ouest est renouvelé cette année du 12 au 21 octobre 2012, entre Chalonnes-sur-Loire et sept autres communes du bassin de vie.

Ce festival est organisé par l'association des Amis du Voyage, présidée par Jean Perrault. Il s'agit d'une association intercommunale participant à l'organisation de manifestations culturelles autour de l'évocation du voyage sous divers aspects. Parrainé cette année par Sylvain Augier, le festival 360° à l'Ouest vous propose sur Chalonnes :

- **Expositions** : instruments de musique du monde (Halle des Mariniers), Suspendus et Eole, Mécaniques d'Antoine Birot (médiathèque), les Paysages de Jacques Bertin (Office de Tourisme), pendant toute la durée du festival.
- **Samedi 13 octobre**, 20h30, cinéma : spectacle musical de Jacques Bertin,
- **Dimanche 14 octobre**, 9h à 12h : ateliers cuisines du monde,
- **Lundi 15 et vendredi 18 octobre**, 20h30, cinéma : veillé des voyageurs locaux. Présentation de courts métrages de vidéastes amateurs,
- **Vendredi 19 octobre**, 20h30, Halle des Mariniers : concert de musique métissée, mélangeant musiques du monde et nouvelles technologies,
- **Samedi 20 octobre**, 14h : ateliers cuisines du monde,
- **Dimanche 21 octobre**, 17h, église Saint-Maurille : Chœur d'enfants de l'école Maîtrisienne régionale des Pays de la Loire.

Découvrez vite le programme complet du festival !

> festival360alouest.blogspot.com

CONTACT

Organisation :
Tél. 02 41 77 95 67
Présidence / mécénat :
Tél. 06 07 34 35 73
contact@360alouest.fr

LE GROUPE ZUR LANCERA LA NOUVELLE SAISON DE VILLAGES EN SCÈNE

Villages en Scène inaugure sa nouvelle saison les 12, 13, 14 et 15 septembre prochain à 20h30, avec une représentation du groupe ZUR et son spectacle « CAO(z) », entre Chalonnes et Chaudefonds, sur le site de l'ancienne carrière Saint Charles ; un ancien four à chaux donnera lieu à un spectacle entre carrières et chimères...

Le four, la rampe, le gueulard, les rails des wagonnets, la carrière... La pierre de calcaire chauffée, brûlée, éteinte, aérée et qui se fait à nouveau pierre. Inspiré par les cinq phases du cycle de la transformation de la pierre de calcaire en chaux, « CAO(z) » dessine des reliefs en couleurs sur les surfaces plates des parois de la carrière. Il fait apercevoir les visages de femmes et d'hommes sortis de ses rondeurs exploitées. Il extrait de cet espace une matière vivante pour songer.

« CAO(z) » est un spectacle familial, dehors, un soir de fin d'été, sur les coteaux du Layon.

Tarif plein : 10€ • Réservations : Office de Tourisme Loire-Layon



DEVENEZ PARTENAIRE D'UN GRAND PROJET B.D !

Entreprise, association ou particulier, vous pouvez d'ores et déjà soutenir le projet de création de la bande dessinée imaginée par Loïc Jombart, sur la ville de Chalonnes-sur-Loire et sur fond de boule de fort. Il s'agira d'une bande dessinée originale s'appuyant sur une spécificité locale pour faire connaître et partager notre culture, notre patrimoine, au-delà de nos frontières.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à réserver votre album auprès de Calonn'anim ou de la médiathèque.





La Fête des Quais et les journées du patrimoine



Vous y découvrirez de nombreux artistes de rue autour de la danse, du théâtre et de la musique !

2^e FÊTE DES QUAIS DU 14 AU 16 SEPTEMBRE

Durant 3 jours, pour sa 2^e édition, la ville vous attend nombreux à la Fête des Quais, en partenariat avec la Compagnie Fred and Co.

GRATUIT

Le pôle culturel est à la recherche de volontaires motivés (cuisiniers d'un jour, porteurs d'objets, colleurs d'affiches, assistants-régie...).

Contact :
Katia BARRAUD,
médiatrice culturelle,
au 06 10 11 87 42

PROGRAMME

- **Vendredi 14 septembre**
19h30 : ouverture de la Fête des Quais, place de la Serrerie.
20h30 et 22h30 : concerts
22h : feu d'artifice
 - **Samedi 15 septembre**
15h : scène amateur avec les associations chalonnaises
18h : « Danse avec le public » - répétition
20h : concerts
 - **Dimanche 16 septembre**
10h : petit déjeuner en musique sur les quais (thé et café offerts)
11h30 : « Danse avec le public »
12h : apéro-huîtres en fanfare
14h : spectacles et musique
15h : concert
16h15 : fanfare
17h : clôture de la Fête des Quais
- Pendant les 3 jours, bar et restauration sur place

JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE :

Les journées du patrimoine se dérouleront les 15 et 16 septembre 2012.

A cette occasion s'ouvrira également le mécénat populaire et d'entreprises pour la rénovation des vitraux de l'église Saint-Maurille. Le **dimanche 16 septembre**, à l'occasion de la Fête des Quais, une rencontre avec le public est envisagée à ce sujet en présence de l'artiste Pierre Mabillet et du maître verrier en charge du projet, à 17h30 à l'église Saint-Maurille, suivie vers 19h de la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine puis du concert du patrimoine (chants Grégoriens, polyphonies anciennes et chants baroques) organisé avec le concours de l'Académie de Loire.



QUARTIER NOTRE-DAME

Un livret d'accompagnement pour le parcours d'interprétation du quartier Notre-Dame sera disponible en septembre auprès de la mairie et de l'Office de Tourisme Loire-Layon.



EXPOSITIONS

EXPO PHOTO :
« NE DIS RIEN »



« Ne dis rien » est une exposition de photographies réalisées par Catherine Le Coq et illustrée par les textes de Bertrand Jallade. Vous pourrez la découvrir à la médiathèque de Chalonnes du 14 septembre au 7 octobre 2012, aux horaires d'ouverture habituels. Les artistes seront également présents les **samedis matins 15, 22 et 29 septembre**, pour échanger sur leur travail.

« *SUSPENDU & EOLE* » :
UNE EXPOSITION
À DÉCOUVRIR !



Venez découvrir les « *Mécaniques d'Antoine Birot* », du 12 octobre au 8 décembre, à la médiathèque. Cette exposition originale met en scène des machines conçues par l'artiste menant le spectateur à la réflexion : « chaque installation questionne les liens entre l'homme et la machine, raconte un bout d'une histoire, fait naître une partition de la vie... ». Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

La diligence attends ses passagers sur la place du Champ de Foire



1862-2012, la Mairie de Chalonnais fête ses 150 ans cette année



A la fin de l'année, une exposition sera proposée aux Chalonnais.

Construite en 1862 sous le mandat du Comte de Las Cases, l'Hôtel de Ville de Chalonnais a traversé les décennies et n'a pratiquement pas changé aujourd'hui, contrairement à l'environnement qui l'entoure. Champ de foire au début du siècle dernier, des changements s'opèrent toujours avec notamment le réaménagement de la place en 2012.

Cette année 2012 est l'occasion pour la Municipalité de proposer une rétrospective sur l'histoire de la mairie, de la place et de ses environs proches. Cette mission a été confiée à Marie Avril, assistante au service communication en juin dernier. Elle a fait de nombreuses recherches dans les archives de la ville et a rencontré des passionnés du territoire afin de faire ressortir les pages méconnues de l'histoire chalonnais. D'ici la fin de l'année, une exposition sera proposée aux Chalonnais désireux d'en apprendre un peu plus sur l'histoire de la commune. Des anecdotes passionnantes vous seront bientôt révélées...

CHALONNais VOIT LE CINÉMA EN TROIS DIMENSIONS

Le cinéma en numérique est opérationnel depuis le 1^{er} juin à l'Espace Ciné de Chalonnais (rue Félix Faure), avec la possibilité de visionner les films 3D avec des lunettes actives (+2€ la séance).

AVEC LA GOGANE, LE THÉÂTRE FLEURIT À CHALONNais

La compagnie chalonnais La Gogane entame sa quatrième année d'existence, avec trois créneaux de cours proposés aux 8/15 ans et animés par une professionnelle. A l'appui d'exercices ludiques et d'improvisations, puis de textes de théâtre contemporain, les amateurs peuvent s'initier au travail de la voix, de la gestuelle et du jeu théâtral, sous la direction de la comédienne Nicolette Cook, qui remplacera Marie-Sophie Priot-Chédaille. Ces ateliers donnent lieu, en juin, à un spectacle ouvert à tous, car il n'y a pas de théâtre sans public, sans scène ! Pour les jeunes de 8 à 15 ans, la compagnie propose ainsi des ateliers hebdomadaires et des stages lors des vacances scolaires. Pour les adultes, des stages d'initiation au travail d'acteur sont possibles lors de week-ends ou en semaine, suivant la demande (n'hésitez pas à vous manifester).

La Compagnie poursuit actuellement ses représentations du spectacle qu'elle a créé en septembre 2009 d'après *Le Monologue de la concubine* de Hubert Nyssen. Un nouveau spectacle pour adultes est en gestation, toujours sur le principe du théâtre de proximité.

La compagnie La Gogane sera présente au Forum des Associations le **dimanche 9 septembre**, où vous pourrez rencontrer les comédiennes, ainsi qu'à la Fête des Quais le **15 septembre**, où sera joué un extrait du spectacle de fin d'année des ateliers.



Renseignements et pré-inscriptions (ateliers ou spectacles)
Tél. 06 79 83 02 65 ou 02 41 54 77 73



La Deniserie, un modèle de protection de la biodiversité



Pour la protection des oiseaux et des écosystèmes



La LPO France, qui fête ses 100 ans cette année, agit pour « la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, en particulier la faune et la flore qui y sont associées ». A Chalonnes, depuis une vingtaine d'années, un groupement de personnes s'intéresse à la biodiversité et relaie les actions et missions proposées par l'association LPO Anjou.

SENSIBILISER LA POPULATION À LA PROTECTION DES ESPÈCES

Le groupe LPO de Chalonnes s'attache à expliquer ce qu'il est possible de faire simplement, chez soi, pour préserver la biodiversité de notre territoire. Il s'agit d'insister sur l'éducation à l'environnement en général, non seulement sur les oiseaux, mais pour tous les animaux sauvages et la flore associée.

Dans cette optique, la LPO a constitué un groupe de « jeunes naturalistes », de 9 à 16 ans, de Chalonnes et d'ailleurs, qui existe maintenant depuis 4 ans. Ils participent à 11 sorties de terrain par an, animées par des référents, des bénévoles et mettent en pratique des actions en faveur de la biodiversité.

LE PARC DE LA DENISERIE

Un modèle de retour au naturel

Le groupe LPO de Chalonnes agit pour faire changer les mentalités en faveur de la protection de la biodiversité. Claude Bretaudeau, vice-présidente du groupe insiste sur cet « objectif difficile à atteindre dans une société obnubilée par le *faire-propre*. Il est possible de contribuer facilement à protéger la nature à condition de renoncer à certains aspects de cette culture aseptisée du « *faire-propre* » où chaque élément de la nature est maîtrisé par la main de l'homme ».

La gestion du parc chalonnois de la Deniserie se fait peu à peu un modèle de retour au naturel. Il s'agit d'un projet de l'association mené en partenariat avec la ville de Chalonnes, dans l'idée de préserver la nature sauvage du site et d'en faire un exemple de protection de la biodiversité. En collaboration avec le service des espaces verts de la ville, l'objectif est d'éviter de faire de ce lieu un espace « urbain ». Un pari déjà réussi puisque le parc bénéficie depuis un an du label « refuge LPO ». L'objectif est désormais d'inciter notamment les habitants et les écoles à profiter et à s'inspirer de cet espace de nature privilégié.

UN EXEMPLE DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

A l'instar de la prairie, le fauchage raisonné (évitant les tailles ou tontes drastiques) permet à la nature de reprendre ses droits, à la vie de se développer à proximité de la ville (fleurs sauvages, insectes...). De même, la mare naturelle en installation pour la récupération des eaux pluviales permettra de réintégrer certaines espèces telles que le crapaud accoucheur. Laisser le bois mort permet aussi aux animaux de se nourrir et de trouver refuge (le grand capricorne y construit actuellement des galeries et les chauves-souris y creusent des cavités pour nicher).

Dernièrement, le groupe de jeunes naturalistes de Chalonnes a fabriqué et mis en place des nichoirs à oiseaux et des gîtes à insectes au sein du parc de la Deniserie afin de favoriser l'installation de diverses espèces.

En combinant ainsi des gestes écocitoyens simples et en créant les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, la végétation vient seule et la vie s'y installe.



SOUTENIR LA LPO

Les sorties sont gratuites mais il est possible de soutenir l'action de la LPO en devenant adhérent. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

Le groupe LPO de Chalonnes-sur-Loire, composé à la fois de spécialistes et de néophytes, se réunit tous les dimanches matin à 9h, au parc de la Deniserie. Tout le monde est le bienvenu, il suffit juste d'annoncer sa présence.

EN BREF

UN RELAIS DE SOINS POUR LES ANIMAUX SAUVAGES BLESSÉS

Le groupe LPO de Chalonnes se constitue relais de soins, en association avec la clinique vétérinaire des Coteaux de Chalonnes, pour apporter les premiers soins à des animaux sauvages retrouvés blessés, pour établir un diagnostic et organiser un transfert vers l'école vétérinaire de Nantes si nécessaire. Nombre d'oiseaux et autres animaux, du département et d'ailleurs, sont ainsi recueillis, soignés et suivis régulièrement.

CONTACTS

Denis FARGES

Tél. 06 08 57 85 08

denis.farges@aliceadsl.fr

Claude BRETAUDEAU

Tél. 02 41 78 13 71 • 06 22 18 84 07

chalclaudedm@gmail.com

Relais de soins des animaux en détresse
relais.soins.faune.sauvage@lpo-anjou.org



De nouveaux déguisements vous attendent à la ludothèque



30 nouveaux
déguisements

Cet été, la ludothèque a fait l'acquisition de 30 nouveaux déguisements pour les enfants de 1 à 10 ans. Au total ce sont 89 déguisements qui vous sont proposés à la location. Cette année, Clémence Marioton, stagiaire en licence professionnelle sur les métiers du jeu

et du jouet, a mis en place une animation photo courant juin afin de réaliser un album présentant tous les costumes et leurs accessoires. La ludothèque remercie les enfants et les parents qui se sont prêtés au jeu et qui ont permis la réalisation de cet album.

" Le Marais Enchanté "

un multi-accueil collectif et familial adapté
aux emplois du temps des familles



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45 pour l'accueil collectif. En fonction des besoins des familles pour l'accueil familial.

Lieu d'accueil

Maison de l'Enfance «Le Marais Enchanté»
Rue du Pont de Palais
49290 Chalonnes-sur-Loire
Tél. 02 41 74 11 72 • Fax 02 41 74 11 73

Le multi-accueil familial, moins connu, offre pourtant de nombreux avantages :

Il est composé de neuf assistantes maternelles agréées. Les enfants de 2 mois à 4 ans sont accueillis au domicile des assistantes maternelles. L'accueil familial permet de répondre avec plus de souplesse aux besoins des familles.

Les assistantes maternelles respectent le rythme des enfants et répondent à leurs besoins en lien avec le projet pédagogique du multi-accueil. Les enfants présents chez les assistantes maternelles participent aux jardins d'enfants (temps collectifs) qui sont assurés par une assistante maternelle et une éducatrice de jeunes enfants.

Les assistantes maternelles sont invitées à participer tout au long de l'année à des temps collectifs au sein de la Maison de l'Enfance (temps de lecture, musique, motricité...)

Ces temps de regroupement favorisent la

socialisation et l'éveil des enfants.

Une puéricultrice et une éducatrice se rendent régulièrement au domicile des assistantes maternelles. Les formalités :

- Le contrat d'accueil est établi entre la structure municipale et les familles, en tenant compte de leurs besoins.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition de la famille. Le tarif horaire comprend les couches, le repas du midi ainsi que le goûter. Le matériel nécessaire à l'accueil des enfants est fourni par la Ville : lit, transat, poussette...

CONTACTS

Co-directrices :

Annick TESSIER et Vanessa MAURICE

Tél. 02 41 78 19 82

multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr

multiaccueil2@chalonnes-sur-loire.fr



LE SPOT marque l'ouverture du nouvel espace jeunesse



LE SPOT, situé avenue Laffon de Ladébat, accueille les jeunes de 14 à 18 ans !

Inauguré le 2 juin dernier, en présence de Stella Dupont, Maire de Chalonnnes, Conseiller général, d'Alexandra Bourrigault, élue responsable de la Jeunesse, Michel Priou et de Nathalie Gilles, représentants de la Caisse d'Allocations Familiales, LE SPOT, situé avenue Laffon de Ladébat, accueille les jeunes de 14 à 18 ans. Avec ce nouvel investissement, la Municipalité a souhaité offrir aux jeunes la possibilité de réaliser des activités en commun, de s'exprimer, de disposer d'un lieu d'échanges et de rencontre.

Z'aprems et Rythm and Boeuf : un partenariat à renouveler



Les responsables de l'association ont remercié les jeunes qui ont participé au projet

L'association Rythm and Boeuf qui organise chaque année une grande manifestation en plein air sur les quais au mois de juillet, a sollicité les jeunes des Z'aprems pour customiser la caravane « billetterie ». Encadrés par Laurianne, l'animatrice des Z'aprems au Spot, les jeunes âgés de 10 à 13 ans, ont laissé libre cours à leur imagination. Trois mercredis après-midi ont été nécessaires pour

réaliser et peindre les visuels en lien avec la manifestation. Les organisateurs, ravis, ont découvert leur nouvelle caravane aux couleurs de l'été !

Les jeunes du Spot âgés de 14 à 18 ans, participent également au service des repas lors de la soirée Rythm and Boeuf afin de financer les séjours d'été.

EN BREF



LE QR CODE :
un nouvel outil s'invite
à l'espace jeunesse

Si la page Facebook répond en partie aux attentes des jeunes, le QR Code vient désormais compléter les sources d'information. Beaucoup de jeunes sont équipés de smartphone. Activités, horaires d'ouverture, programme des vacances, actions d'autofinancement, séjours... besoin d'une info immédiate ? Flashez c'est trouvé.

LE QR CODE...
Qui n'a jamais croisé la route des QR Codes, ces petits carrés noirs donnant accès à une multitude de données une fois scannés ? Que vous ayez un smartphone ou un simple téléphone avec fonction appareil photo (moyennant le téléchargement d'une petite application mobile ou pc) vous pourrez désormais scanner toutes les infos et être en lien avec le Spot 24h/24. Vous retrouverez les QR Codes du Spot dans le magazine de la ville, sur les affiches et flyers, à l'espace jeunesse. En parallèle, le site internet et la page facebook continuent de se développer.

BIENTÔT 16 ANS ?
Pensez au recensement

Le recensement est obligatoire. Il est à réaliser entre le jour du 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Attention, il est obligatoire pour certains concours ou examens comme le code, la conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP... Pour vous faire recenser il vous suffit de vous présenter dans votre mairie, muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.



École de musique



La Municipalité soutient les associations, reflet du dynamisme de la ville



Badminton



Cross

Les élus de la ville ont choisi d'apporter un soutien fort aux associations. Ce soutien est vital car il permet le maintien, voire le développement, d'activités sportives, culturelles, festives, sociétales et de loisirs, qui créent du lien social et facilitent le bien vivre ensemble dans notre cité.

Au total, près de 100 associations oeuvrent sur le territoire communal (27 pour le sport, 12 pour le culturel, 43 pour le social et l'action sociétale, 6 sur le scolaire et parascolaire, 10 dans des domaines divers).

L'AIDE PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES :

- **Financière** : par des subventions apportées aux associations (118 000 € en 2011) et une enveloppe de 122 000 € ouverte au budget 2012.
- **Matérielle** : mise à disposition, gracieusement, de salles de réunion, de locaux ou de bâtiments d'accueil, d'équipements sportifs.
- **Logistique** : prêt de matériel et mise à disposition de personnels pour le transport et parfois pour le montage (tables, bancs, barrières, podium, barnum, vidéo-projecteur, sono d'appoint, installations électriques).

En 2011, cette logistique représentait une aide directe de 17 700 € et 738 heures de travail du personnel communal.

Il faut ajouter à ce volet fonctionnement une enveloppe de petits investissements à hauteur de 10 000 € chaque année, soit 50 000 € depuis 2008. Cela a permis d'acquérir des tables pliantes et des bancs pour les manifestations en extérieur, des barrières supplémentaires, des poteaux de badminton, le renouvellement des tables de la salle du Layon, l'équipement en mobilier de la Maison des Associations, des grilles d'exposition, des petits barnums pliants, une cage de lancé de marteau installée dans le parc des sports, un vidéo-projecteur pour les associations et divers petits matériels.

Par ailleurs le projet d'extension de la salle de gymnastique avec un mur d'escalade est en phase d'étude. Un maître d'œuvre prépare un avant-projet avec chiffrage à joindre au dossier de demande de subvention qui sera validé au prochain Conseil municipal de septembre. Si l'obtention de cette subvention intervient comme prévu au printemps 2013, les travaux pourraient commencer dès la rentrée 2013 pour une mise en service en 2014.



Salle de Gym

3^e FORUM DES ASSOCIATIONS LE 9 SEPTEMBRE

Dimanche 9 septembre 2012, le 3^e forum des associations se tiendra à la salle Calonna. Cette manifestation a lieu tous les deux ans.

Chaque association viendra exposer ses activités au public chalonnais et notamment auprès des jeunes en ces temps de rentrée scolaire, sportive et culturelle.

Les responsables associatifs pourront se retrouver autour d'un repas commun servi à la salle de réunion du Layon.

Pour un attrait plus large, l'ensemble des nouveaux arrivants à Chalonnes en 2011 et 2012 seront invités à venir découvrir l'éventail des activités proposées.

Guy BIJU

*Elu en charge du pôle
« Vie Associative, Sports et Jumelage »*



Foot



Basket



Club compétition cyclo



Translayon



Festival BD



Festival 360°

Plantation d'un arbre symbole de l'amitié Chalonnes-Tecklenburg



30 ans de jumelage et d'amitié avec la ville allemande de Tecklenburg



L'anniversaire
s'est déroulé
dans une
ambiance
festive très
conviviale et
chaleureuse,
riche en
partage
et en amitié !



Alain Poirier

La ville de Chalonnes-sur-Loire a accueilli 130 de ses amis allemands durant le week-end de l'Ascension afin de fêter comme il se doit 30 ans de jumelage et d'amitié ! Si la météo n'était pas au rendez-vous, cet anniversaire s'est déroulé dans une ambiance festive très conviviale et chaleureuse, riche en partage et en amitié. Visites, cérémonie officielle, remise de médailles et de cadeaux ont marqué cette célébration. Le point fort de ce week-end fut la plantation d'un *ginkgo biloba*, symbole de constance et de longévité. Trente ans d'amitié furent ainsi scellés au cours d'une cérémonie émouvante menée par Stefan Streit et Stella Dupont, maires des communes jumelles, en compagnie de l'Harmonie de Chalonnes et des musiciens de Tecklenburg. Cet arbre est désormais implanté à proximité de la salle Calonna et du quartier commercial du Marais.

La nouvelle présidente du Comité de Jumelage, Marie-Annick Cébron, remercie chaleureusement les 70 familles d'accueil qui ont contribué à la réussite de cette grande manifestation en recevant chez eux les hôtes allemands. Ce sont donc 300 personnes qui, tout au long de ce week-end, se sont côtoyées dans la joie et la bonne humeur, en espérant chacune se retrouver lors des échanges régulièrement effectués chaque année.

STELLA DUPONT, MAIRE DE CHALONNES, HONORE ALAIN POIRIER DE LA MÉDAILLE DE LA VILLE

A l'occasion de cet anniversaire, Alain Poirier, maire de la commune de 1977 à 1995, s'est vu décorer de la médaille de la Ville par Stella Dupont, actuelle maire de Chalonnes. « Une manière de rendre hommage à ce maire visionnaire qui a été à l'initiative du premier jumelage de Chalonnes, avec la ville de Tecklenburg, en 1982. Il a su transformer profondément Chalonnes en menant des projets ambitieux dont les Chalonnais profitent encore aujourd'hui : Centre des Goulidons, Halle des Mariniers, salle Calonna, bibliothèque, école Le Petit Prince... », a salué Stella Dupont. Quatre Tecklenburger ont également reçu cette décoration au cours de ce week-end : Manfred Schreck, Directeur général des services de la ville de Tecklenburg en 1982, Hildegard Krechting, présidente du Comité Jumelage de Tecklenburg, Udo Sackermann, président de l'association sportive BSV et son adjoint.



MARC AUMOND EST LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Originaire des Deux Sèvres, Marc Aumond, 55 ans, a précédemment occupé les postes de responsable d'une équipe de travailleurs sociaux au Conseil Général de Maine et Loire (1982-1999), de Directeur Général des Services à la ville de la Possonnière (1999-2005), de directeur du CCAS de la ville de Trélazé (2005-2007) puis de Directeur Général des Services (2007-2012). Il remplacera Didier Guiffault au poste de Directeur Général des Services de la ville de Chalonnes à compter du 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

EN BREF



Saint-Vincent : un site chalonnais qui traverse les siècles



La première occupation du site de Saint-Vincent remonte sans doute à la période néolithique, des poteries intactes et de nombreux débris datant de cette époque ayant été retrouvés à proximité et notamment dans le lit de la Loire.

Saint-Vincent, diacre et martyr, mort en 304, est le saint patron des vigneron, cafetiers et marins pêcheurs. Son titre est donné au site chalonnais depuis le XII^e siècle. Auparavant, le site était nommé *Radiolana*. *Lana* désigne une étendue plate et un lieu de réunion sacré ; *radio* définit un lieu brillant, rayonnant ; il s'agissait probablement du lieu où se réunissaient les druides au temps de la Gaule.

UNE PRÉSENCE DU SAINT TRÈS MARQUÉE

Au V^e siècle, Saint-Maurille, l'évangéliste de Chalonnais, fonda dans ce lieu retiré une petite chapelle dédiée à Saint-Vincent. Tout près, une fontaine aux vertus curatives, autrefois consacrée au culte druidique, devint la fontaine Saint-Maurille, la légende racontant qu'elle était sortie de terre pour l'usage du saint.

Un monastère consacré à Saint-Vincent, sans doute bâti sur le coteau, existe au moins à partir du XI^e siècle ; Hubert, évêque d'Angers, ayant donné un ancien monastère en ruines aux

religieux de Saint Martin de Tours, vers 1040. A la fin du XII^e siècle, le monastère fut réuni au prieuré de Saint-Quentin-en-Mauges. L'Eglise, par son occupation du lieu, a voulu ainsi détruire l'ancienne religion qui marquait le site de *Radiolana*, devenu Saint-Vincent.

Une charte de 1104 nous apprend qu'il existait aussi à Saint-Vincent un moulin à grosses meules (*molendinarius*). Il appartenait à Herbert et Adelaide, couple de meuniers. Ces derniers cédèrent aux moines tout ce qu'ils possédaient, dont leur propre moulin « afin de faire dire des messes pour le salut de leurs âmes ».

Les moines de Saint-Vincent conservèrent le nom de Saint-Maurille comme patron de la fontaine afin de détruire les coutumes païennes pratiquées en ce lieu et attribuèrent au saint les vertus que procuraient les eaux de cette fontaine. Les archives paroissiales indiquent que cette source, de mémoire d'homme, ne s'est jamais tarie. De nombreuses processions, venant de Saint-Maurille

et de Notre-Dame, venaient y implorer le Saint pour les protéger des calamités du ciel.

La fontaine Saint-Maurille a traversé les siècles, malgré les vicissitudes qui percent le temps.

LA CONSTRUCTION DU FOUR À CHAUX

Vers 1700, un four à chaux fut bâti au pied du coteau. Simon Girardeau, marchand-voiturier par eau, fut l'un de ceux qui fit construire le fourneau de Saint-Vincent. Il était alimenté par la carrière des Pierres Blanches, située un peu plus haut sur la route de Montjean. La chaux a certainement été fabriquée dans la région depuis longtemps. Le premier texte faisant état d'un four à Chalonnais remonte à 1509, il était situé au Mauvray. L'agriculture l'utilisait beaucoup, la chaux vive étant une réponse calcaire idéale à l'acidité des terres de l'Ouest. La marine de Loire approvisionnait ainsi les agriculteurs de la Bretagne par le canal de Nantes à Brest. Le reste servait au bâtiment, pour fournir le mortier des maçons.

EN BREF



Fontaine Saint-Maurille

LA RUE DE L'ENFER

Les Romains puis les Mérovingiens utilisèrent le site escarpé de Saint-Vincent et le fortifièrent. Les nouveaux aménagements effectués représentaient le « *domus inferior* » devenu « *infer* » puis « *enfer* », donnant le nom actuel de la rue.

En 1784, la rue de l'Enfer est désignée dans un acte notarial par « le lieu de l'enfer », où un forgeron et ferronnier, Louis Leclerc, avait son atelier. Les forges étaient autrefois installées à l'extérieur des agglomérations, à cause du bruit. C'était un lieu convivial, on y veillait parfois autour du feu qui réchauffe. D'une façon plus légère, les anciens racontaient que le nom de la rue de l'Enfer venait des charretiers et des chevaux qui peinaient comme en enfer le long de cette voie tortueuse, pentue et inégale.

LA RUE DE LA LICORNE

Cette rue se trouve un peu plus bas, avant d'arriver au port, où se situait autrefois l'auberge de la Licorne (ou de la Corne). Les enseignes, à l'époque, donnaient un message visuel, elles ornaient les rues et aidaient les nombreux illettrés à trouver la bonne adresse, sans nom de rue ou numéro. Pour indiquer les hôtelleries, à la manière d'un code, une incroyable panoplie d'animaux familiers ou exotiques fut ainsi développée : la licorne, le griffon ou le lion par exemple.



Le service des visiteurs à domicile Rompez avec la solitude



Le service des visiteurs à domicile est désormais ouvert pour vous offrir de la compagnie. Si vous souhaitez recevoir de la visite et vivre des moments de partage avec d'autres personnes, ce service est à votre disposition. Vous pouvez contacter le CCAS au 02 41 74 10 82 ou par mail à ccas-chalonnnessurloire@wanadoo.fr. N'hésitez pas à vous informer !

CONTACT

CCAS

Tél. 02 41 74 10 82

ccas-chalonnnessurloire@wanadoo.fr

4^e réveillon solidaire de Chalonnes le 31 décembre



Pour que la nuit de la Saint Sylvestre soit une fête pour tous, nous vous attendons nombreux le 31 décembre 2012 !

Pari réussi pour l'équipe de bénévoles puisque c'est plus de 200 convives qui ont participé au réveillon solidaire organisé le 31 décembre 2011. Motivés par l'enthousiasme des Chalonnais, les organisateurs bénévoles de cette fête vous invitent à réserver dès à présent votre 31 décembre 2012, afin de fêter le changement d'année dans un esprit solidaire et convivial.

Cette soirée s'adresse à tous : familles, célibataires, jeunes et aînés de la commune, qui souhaitent réveillonner dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Afin que la fête intéresse aussi les plus jeunes, un coin jeu est mis en place à leur attention. La ludothèque municipale et la garderie périscolaire soutiennent l'événement depuis sa 1^{ère} édition et mettent gracieusement du matériel à disposition.

La soirée du 31 décembre 2012 débutera à 19h, autour d'un cocktail sans alcool. L'an passé, trois commerçants de la commune se sont associés pour le repas. Cette expérience

appréciée par tous est renouvelée cette année encore et l'animation de la soirée sera assurée par un nouveau professionnel.

Le réveillon est solidaire par ses valeurs, mais aussi par son prix. Il est organisé par le CCAS et l'association Calon'anim, en partenariat avec les Restos du Cœur, le Secours Catholique, soutenus par Familles Rurales et l'ADMR. Il ne pourrait pas avoir lieu sans l'engagement de bénévoles : habitants de quartiers, élus, salariés du CCAS et membres d'associations locales.

Pour tous renseignements et si vous souhaitez vous investir dans la préparation de cet événement festif merci de prendre contact avec le CCAS au 02 41 74 10 82.

> Retrouvez les informations pratiques sur les tarifs, les missions des bénévoles dans le supplément « Agenda » de ce numéro.

Le CCAS propose des aides culture et sport pour la rentrée



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut apporter des aides, sous conditions de ressources, permettant aux Chalonnois confrontés à des difficultés de stabiliser leur budget. Colis alimentaires, aide pour la cantine, pour l'accueil de loisirs, secours, aide pour certaines factures (EDF, eau, assurances...), un soutien est possible.

Un nouveau dispositif « coup de pouce » a été créé pour permettre aux enfants de pratiquer l'activité culturelle ou sportive qu'ils souhaitent :

- de 0€ à 460€ : reste 20€ à charge pour la famille
- de 461€ à 510€ : reste 30€ à charge pour la famille
- de 511€ à 560€ : reste 40€ à charge pour la famille
- de 561€ à 610€ : reste 50€ à charge pour la famille

Le CCAS prend en charge le reste de l'adhésion.

PLUS D'INFOS
CCAS de Chalonnes-sur-Loire
18, rue Fleury
Tél. 02 41 74 10 82
ccas-chalonnesurloire@wanadoo.fr

SEMAINE BLEUE DU 15 AU 21 OCTOBRE

Fort du succès de la Semaine Bleue en 2011, le service Vie Sociale de la mairie réitère l'opération cette année. Cette action en faveur des retraités et des personnes âgées sera reconduite du 15 au 21 octobre 2012. Il s'agit d'un événement d'envergure nationale qui vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie sociale, économique et culturelle de la communauté, sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations liées à ce public.

Programme à découvrir courant septembre par voie de presse et d'affichage.



Succès du pique-nique du Foyer Soleil

Le 2 juin dernier a eu lieu le traditionnel pique-nique du Foyer Soleil de Chalonnes, sous un soleil radieux. Cet événement constitue un moment privilégié de partage et de convivialité entre les résidents, leur famille, les bénévoles, certains élus et Madame le Maire. Près d'une centaine de personnes étaient ainsi réunies pour une fête très réussie, notamment grâce à l'animation assurée par La Sabotière, le groupe de folklore de Chalonnes, entre danses, chants et histoires.

EN BREF

ADMR :
L'ASSOCIATION
DU SERVICE À
DOMICILE

L'association ADMR du Louet aide toute personne qui le souhaite à bien vivre chez elle, en proposant une large gamme de services : ménage, repassage, garde d'enfants, bricolage, jardinage, repas à domicile...

Les bénévoles et salariés œuvrent au quotidien pour apporter un service de qualité et, à Chalonnes, se mobilisent également pour proposer des moments de détente conviviaux.

Ainsi, en février dernier, 3 membres du groupe « Les Gitans de la Tourlandry » sont venus animer le partage de la galette des rois, enchantant le public par l'interprétation de chansons françaises. Le 4 septembre prochain, l'association organise une sortie au Jardin des Kangourous, à la Possonnière. Un car aménagé a été réservé afin de permettre à tous de participer à cette sortie.

Association ADMR du Louet
18 rue Fleury à Chalonnes
Tél. 02 41 66 73 98
le-louet@asso.fede49.admr.org

Secteur :
Chalonnes/Loire,
Chaufonds/Layon,
Rocheft/Loire,
St-Aubin de Luigné



REPAS DES AÎNÉS

Comme le veut la tradition, le repas des Aînés est reconduit cette année. Il se déroulera le 17 novembre, en présence d'un orchestre. Retenez d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

Les -12 ans vainqueurs du challenge de l'Anjou



Les -14 ans finalistes du challenge de l'Anjou



Handball Club Loire-Layon : les -12 ans remportent le Challenge de l'Anjou

“
Le club
souhaite
poursuivre
sur cette
dynamique
et augmenter
les effectifs.

Le Handball Club Loire-Layon est une entente sportive passée entre les villes de Chalonnes-sur-Loire et Saint-Georges-sur-Loire depuis septembre 2000.

La saison passée, cette association comprenait environ 65 licenciés, répartis en 6 équipes : école de handball, moins de 12 ans masculin, moins de 14 ans masculin, moins de 16 ans et 2 équipes seniors masculins.

SAISON 2011-2012 : DES RÉSULTATS PROMETTEURS

En -12 ans masculin, les résultats de l'équipe jouant en honneur départemental ont été très satisfaisants puisque les jeunes terminent premiers de leur poule et, cerise sur le gâteau, ont remporté le challenge de l'Anjou. En -14 ans masculin, avec des premières années et de nouveaux arrivants, les résultats

ont été très satisfaisants également puisque l'équipe termine en tête de sa poule (1^{ère} division départementale) et s'incline seulement en finale du challenge de l'Anjou. Cela s'annonce de bon augure pour l'année prochaine ! Félicitations aux joueurs pour le travail régulier fourni tout au long de l'année.

Grâce à ces résultats et fort d'une bonne entente entre tous, le club souhaite poursuivre sur cette dynamique et augmenter les effectifs, tant chez les jeunes que chez les adultes. Vous avez entre 6 à 17 ans ou vous êtes adultes et intéressés par le handball ? Vous serez accueillis avec grand plaisir pour pratiquer ce sport qui allie vitesse, jeu collectif et plaisir avant tout !

> Inscriptions : voir supplément « Agenda »

CONTACT

Pascal BARUCHI • Tél. 02 41 74 03 31
www.hbc-loire-layon.wifeo.com

Le Karaté, un art martial à la portée de tous

Le karaté-do est un art de combat à mains nues. Il allie des techniques offensives et défensives en utilisant toutes les parties du corps. Cet art martial offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi de s'ouvrir à des valeurs chères aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et d'affirmer leur confiance en soi. Les sportifs peuvent s'exprimer au travers de nombreuses compétitions auxquelles participe le club de Chalonnes. Que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique, vous trouverez les réponses à vos attentes. Le Club Chalon nais de Karaté accueille les jeunes et les adultes de 6 à 99 ans (voire plus !)

> Inscriptions : voir
supplément « Agenda »



CONTACT

Club Chalon nais de Karaté
Frédéric ARRIAL, président
president.cck@gmail.com ou
secretariat.cck@gmail.com
<http://clubchalon naisdekarate.rd-h.fr>

Tennis de table, une saison s'achève une autre commence



Alicia



Esther

La saison 2011-2012 s'est achevée. Nos jeunes féminines ont encore brillé avec deux podiums aux finales départementales du circuit poussins-benjamins. Alicia Lebrun finit 1^{ère} dans la catégorie Benjamins 1^{ère} année et Esther Raimbault termine 2^{ème} en poussines. La prochaine saison démarre le **dimanche 16 septembre** prochain, de 9h à 18h, avec un tournoi interne gratuit ouvert à tous : jeunes, parents, licenciés ou non. Il suffit de contacter l'association pour vous inscrire. Pour les jeunes, un troisième créneau d'entraînement est créé cette année le samedi après-midi, pour encore plus de divertissement. Le tennis de table, c'est pour tout le monde et à tout âge. Alors, n'hésitez plus !

> Inscriptions : voir supplément « Agenda »

PLUS D'INFOS

<http://chalonnessurloiretennisdetable.e-monsite.com/pages/inscriptions/>



Marche et Patrimoine, les amis des bons chemins s'adaptent à vos envies

L'association des Amis des Bons Chemins, unissant la marche à la découverte du patrimoine environnemental, s'adapte à chaque marcheur en lui permettant de choisir le parcours qui lui convient le mieux :

5 km le mardi, 7-8 km le mercredi, 8-10 km le jeudi, le lundi après-midi, une fois par mois, un circuit d'environ 13 km et enfin, une fois par trimestre, un circuit de 20 km est proposé sur une journée.

D'autres activités sont organisées par l'association telles qu'une marche de nuit, suivie d'un repas convivial (renouvelée en novembre prochain), la participation à la randonnée des huîtres de Geneston, une randonnée de cinq jours dans des lieux touristiques... et toujours dans la bonne humeur ! Tout en empruntant les sentiers de la Communauté de Communes et du département, les membres de l'association essaient de diversifier les parcours afin que chacun y trouve son plaisir.

EN BREF

ASSOCIATION
JEANNE D'ARC
GYMNASTIQUE
FÉMININE ET
MASCULINE



L'association Jeanne d'Arc reprendra ses cours le samedi 8 septembre 2012, pour l'ensemble des sections de 14h à 16h à la salle Saint-Exupéry et pour l'école de gymnastique de 15h à 16h.

A nouveau, cette saison sera encadrée par plus de 25 monitrices et moniteurs, toutes et tous bénévoles, pour un total de huit sections féminines et masculines (enfants, petites poussines, grandes poussines, poussins, jeunes, aînées, pupilles et adultes garçons).

> Inscriptions : voir supplément « Agenda »

CONTACTS
grellierjeanlouis@orange.fr
oudoiseau@orange.fr
melane_5@hotmail.com

ASSOCIATION
GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE MIXTE

Une séance d'inscription aura lieu le **lundi 10 septembre 2012**, pour tous les adhérents, de 18h à 20h, Maison des Associations, avenue Jean Robin.

PLUS D'UNE CORDE
À SON A.R.C !

Les activités de l'Association des Retraités Chalonais (ARC) continuent, toujours variées et conviviales : jeux, belote, scrabble, etc., les lundis après-midi de 14h30 à 18h, avec goûter offert.

> Autres manifestations : voir supplément « Agenda »



6^e édition de l'Ekiden Loire-Layon

L'Ekiden Loire-Layon est une course pédestre de relais, par équipe de six coureurs.

Les distances parcourues respectivement par chacun des coureurs d'une équipe sont : 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km, 7,195 km. Cette manifestation annuelle est ouverte à tous, licenciés ou non. Le départ de la course s'effectuera le **dimanche 2 septembre**, à 9h30, au stade Gaston Bernier.

CONTACT

Tél. 02 41 68 55 73
cosathletisme@gmail.com

BOUGEZ POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER LE 6 OCTOBRE !

Les délégués communaux de la Ligue contre le Cancer organisent une action de sensibilisation à la lutte contre le cancer le **samedi 6 octobre** prochain, de 9h à 13h. En courant ou en marchant, chacun peut participer à cette action comme il le souhaite et faire un don. Le circuit est d'environ 1,3 km. Nos partenaires sponsorisent chaque tour réalisé ! Nous vous attendons nombreux pour cette première édition ! Inscriptions sur place. Départ : parking de la piscine Calonna.

Contact :
bernard.cady@orange.fr • 02 41 78 11 17
annick.chazot@wanadoo.fr • 02 41 78 20 49
ou 06 08 74 76 76

A NOTER : Jeudi 8 novembre, conférence-débat « rôle et place des proches dans l'accompagnement des malades atteints de cancers », à 20h, Halle des Mariniers. Gratuit.

TÉLÉTHON DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

- Des animations... 2 décembre au ciné, opérette « La Vie parisienne », Offenbach. 15h.
- Concerts, ventes de pommes, activités sportives, opérette...

> Plus d'informations et programme détaillé : voir supplément « Agenda »

ATHLÉTISME : LE CLUB DE CHALONNES CULTE DES GRAINES DE CHAMPIONS !

Le COS Athlétisme chalonnais prépare les enfants et les jeunes à toutes les disciplines athlétiques : **course, saut, lancer...** Le groupe adulte est plus orienté sur le cross et les courses hors stade (route, trail). Le club organise chaque année plusieurs manifestations dont l'Ekiden, le 1^{er} dimanche de septembre et participe aux actions diverses mises en places par la Fédération.

> Inscriptions : voir supplément « Agenda »



CONTACT

Président : Philippe GRENON
Tél. 06 81 99 27 10
cosathletisme@gmail.com
club.quomodo.com/cosathletisme



Association Musicale Chalonnaise en parfaite harmonie !



L'Association Musicale Chalonnaise est une harmonie qui regroupe une vingtaine de musiciens de tous âges et de tous niveaux.

Ouverte à tous, Chalonnais ou non, vous pouvez l'intégrer dès lors que vous souhaitez pratiquer un instrument d'harmonie. En mars 2012, Julien en est devenu le nouveau chef de musique. Le répertoire qu'il propose préfigure une progression certaine du niveau musical et un intérêt grandissant de chacun pour la pratique instrumentale. L'apprentissage musical en harmonie, intéressant et gratuit, permet de mettre en pratique et de perfectionner un apprentissage personnel, de se réunir autour d'une même passion, de travailler ensemble

dans la convivialité en se motivant mutuellement et d'avoir la possibilité de faire des voyages musicaux ou de recevoir des musiciens de villes jumelées.

RÉPÉTITIONS

Les répétitions se déroulent le mardi soir de 20h30 à 22h30 sur les sites de Chalennes (école de musique), de la Possonnière et de Rochefort-sur-Loire. Un covoiturage est assuré par les musiciens adultes si besoin et un calendrier des répétitions et des prestations est remis au mois de septembre.

Pour les élèves de l'école de musique, ayant minimum 2 à 3 ans de pratique instrumentale, l'harmonie peut participer à hauteur de 50 % du prix annuel des cours d'instruments (selon l'assiduité aux répétitions et aux sorties de l'harmonie).

CONTACTS

BAZIN Brigitte, présidente
Tél. 02 41 66 09 77
ou 06 45 81 78 06
RENNARD Jean-Jacques,
vice-président
Tél. 02 41 78 11 52

YOGA : PRENDRE CONFIANCE EN SOI ET PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ

Le yoga pratiqué au sein de l'association Paroles et Mouvements est accessible à tous, à tout âge de la vie, quel que soit son état de santé. L'objectif visé au fil des séances est de parvenir progressivement à une détente physique et mentale, prendre confiance en soi et préserver son capital santé. La méthode consiste à adopter des postures simples et personnalisées, associées à des techniques respiratoires. Les cours sont assurés par Martine Deschamps, diplômée de l'Institut Français de Yoga, pratiquant cette discipline depuis plus de 35 ans.

➤ Inscriptions : voir supplément « Agenda »



Familles Rurales : des activités près de chez vous, pour tous les goûts !

Cours d'art floral, bourse aux vêtements enfants, soirée conférence-débat « Nos enfants et les écrans »,

➤ Retrouvez les renseignements, les dates d'inscription et toute l'actualité de l'association dans le supplément « Agenda » de ce numéro.

CONTACT

Présidente : Mme RICHOUX • 4 avenue Gayot • 49290 Chalennes-sur-Loire
Tél. 02 41 74 04 78 • famillesrurales.chalennes@sfr.fr

EN BREF

CLUB DE BRIDGE,
UN LOISIR
À DÉCOUVRIR...



Le Club de Bridge de Chalennes se réunit régulièrement pour partager des moments de jeu conviviaux. Les rencontres s'effectuent tous les mardis et vendredis, de 14h à 18h, à la Maison des Associations. Tous les âges sont acceptés et une formation de base peut être envisagée pour un groupe de 4 ou 5 débutants.

Pour rejoindre le groupe :
Venir aux jours et heures de jeu
ou prendre contact avec Jacques
René, président de l'association.
Tél. 02 41 78 00 19
jarene@orange.fr

ASSOCIATION
BIEN-ÊTRE ET
RELAXATION :
DÉCOUVREZ LA
SOPHROLOGIE



Séances de sophrologie

Gestion du stress, détente, sommeil,
préparation d'exams.
Sophrologue : M. Patrick VIGNEAU
Mardi soir : 17h45 / 18h45 / 19h45
Maison des Associations
Avenue Jean Robin à Chalennes

Reprise des cours le **25 septembre 2012**. Il reste des places et une première séance de découverte vous est offerte.

Inscriptions et renseignements :
Marie-Andrée TOURON
Tél. 02 41 70 62 52
Chantal TRUFFER
Tél. 02 41 78 00 62

Le mot de l'opposition

Notre projet culturel

Chalonnais bénéficie d'une identité remarquable liée à son patrimoine Ligérien, reconnu par l'UNESCO. L'achat de la toue en 2007 et la réalisation d'un gabarot la renforce. La viticulture et l'industrie viticole constituent une véritable vitrine, mise en valeur depuis un demi-siècle par le Fête des Vins, unique dans le département et complètent cette image de marque à laquelle nous pouvons associer le dynamisme de notre commerce de proximité très envié.

Nous disposons d'une salle de cinéma, récemment réaménagée qui offre une programmation de qualité. S'ajoutent les animations culturelles proposées par « Village en Scène » où nous avons des spectacles de bon niveau. Il est regrettable d'y trouver parfois, lors de ces présentations des engagements politiques. Ce sont des domaines différents. La municipalité doit s'y opposer et ne pas soutenir des activités « culturelles politiques » comme nous pouvons le constater aujourd'hui, pour un établissement dans l'île.

La municipalité a aujourd'hui pris des engagements dans le domaine culturel, en sollicitant l'association « *Ceil osa Gai* » de Rochefort-sur-Loire, sur contrat pour un montant de 12 000 euros / an et l'association « *Agence de Développement Loire en Layon* », pour 18 mois à hauteur environ de 45 000 euros / an. Nous ne connaissons toujours pas le projet culturel envisagé. Espérons qu'il ne sera pas proposé des spectacles de rue aux attitudes déjantées comme nous pouvons le constater dans certaines agglomérations du département.

La création de la médiathèque est un excellent projet qui s'appuie sur des structures existantes remarquables la bibliothèque ou la ludothèque. Actuellement nous n'avons pas de précision comment est géré, animé et coordonné ce projet et par qui ?

L'identité culturelle est un enjeu important pour une municipalité. Elle doit valoriser notre territoire, être en harmonie avec vie sociale et économique de notre ville et constitue son rayonnement. Elle doit concerner et intéresser tous les administrés et ne pas être réservée à une élite. La jeunesse doit être partie prenante et l'inter-génération pris en considération.

La culture doit être associée à la communication et à l'ensemble des animations locales telles que le Rytm-Bœuf, le festival BD, le marché aux fleurs, les journées du patrimoine, les animations d'été... Elle doit considérer les associations et l'Office du Tourisme comme de véritables partenaires et s'ouvrir sur l'œnotourisme.

D. PAIROCHON, M.-M. MONNIER, C. MULOT
J.-C. SANCEREAU, S. CORNEC, A. MOREAU

Le mot de la majorité

Une gestion toujours rigoureuse

En temps de crise, toutes les collectivités s'inquiètent de l'équilibre de leurs budgets. Ainsi, à Chalonnais-sur-Loire, nous construisons le budget de la Ville sur la base de deux objectifs : maîtriser les dépenses et optimiser les recettes. Chaque élu responsable de pôle, ainsi que l'ensemble des services municipaux, ont ce souci lors de l'élaboration des projets.

Le Conseil municipal du mois de juin dernier a été l'occasion de présenter le résultat de l'exercice budgétaire 2011. Le budget de la ville est conséquent : plus de 5 600 000 € de dépenses et près de 7 100 000 € de recettes pour ce qui concerne la section de fonctionnement. Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu dégager un résultat d'environ 1 450 000 € pour l'exercice 2011, auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2010, d'un montant de 915 500 €. Le résultat global de fonctionnement s'élève donc à près de 2 365 500 euros, ce qui permet de dégager une capacité d'autofinancement en augmentation par rapport aux exercices précédents.

Ce bon résultat nous permet d'honorer les engagements pris auprès des Chalonnais : ne pas augmenter les impôts, comme nous l'avons annoncé lors du débat d'orientation budgétaire de décembre 2011, maîtriser le poids de la dette et investir sur de nouveaux projets, sans pour autant avoir recours à l'emprunt en 2012. Dans le contexte actuel, c'est une gageure ! Parmi les projets que nous avons engagés sur l'année 2012, certains sont très visibles et de grande ampleur, à l'image de l'aménagement de la Place de l'Hôtel de Ville. D'autres relèvent de notre volonté de mieux vivre ensemble. Aussi, en partenariat avec « Villages en Scènes », nous avons recruté au printemps deux nouveaux agents chargés de mettre en musique la politique culturelle de la ville. Première traduction de cette politique culturelle ouverte à tous les âges, tous les publics, c'est la pérennisation de la Fête des Quais qui aura lieu du 14 au 16 septembre. Ce nouveau temps fort culturel pour Chalonnais se veut convivial, rassembleur et festif. Nous vous attendons nombreux !

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnais-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnais »

PROCHAIN MAGAZINE EN DÉCEMBRE

Le prochain magazine de la ville sortira le 10 décembre.

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le 18 octobre dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnais-sur-loire.fr.

Serviennergies

Maintenance des énergies

Pompe à chaleur - Climatisation
Solaire 'Energies renouvelables'
Mise en service - Dépannage - Contrat entretien

8 bis, rue du Chêne Galant • Tél. : 02 41 77 35 13
Port. : 06 17 46 42 64 • serviennergies@gmail.com



Fabrice Ferraille
Maître Artisan Diplômé de l'Ecole
Supérieure de Couverture



COUVERTURE
Tous styles et tous matériaux
Pose de panneaux photovoltaïques

"La Grèlerie"
49290 Chalonnes sur Loire

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57

www.ferraille-couverture.com

Énergies renouvelables
aérothermie - géothermie
plomberie

Électricité
chauffage électrique
domotique - biotique



Ets THOMAS

Solaire
photovoltaïque
chauffe eau solaire
boîtier

Haut d'expo
permanent

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 57
Site internet : www.thomas-electricite.com

David Papin

Plomberie - Chauffage - Dépannage

Nouvelles Énergies



19, rue du Marais •
49290 CHALONNES -SUR-LOIRE •
Tél./Fax 02 41 54 28 02 •
Port. 06 64 37 89 28 •
papindavid@wanadoo.fr



COUET DAVY

Paysagiste
Création - Entretien

*Dallage - Clôture - Muret
Arrosage intégré - Contrat d'entretien
Maçonnerie paysagère*

Réduction d'impôt à 50 %
sur les travaux d'entretien

M. COUET 06 62 44 11 29
M. DAVY 06 62 98 20 30

7 rue du Chêne Galant - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél./Fax 02 41 80 53 89



Tharreau

énergies et services

CHAUFFAGE • NOUVELLES ÉNERGIES • ÉLECTRICITÉ • PLOMBERIE
Assistance et maintenance thermique - Electricité - Solaire et photovoltaïque
Chauffage - Pompe à chaleur - Géothermie - Climatisation
Aménagement de salle de bain - Isolation

LA POMMERAYE - CHALONNES • 02 41 77 85 85
Site : www.tharreau-energies-services.fr • E-mail : tharreau.es@orange.fr



MENUISERIE
BOIS PVC ALU

GAUBERT
Jean
06 20 44 48 02

BAZANTÉ
Jacques
06 20 44 47 96

Charpente - Ossature bois - Aménagement de combles et extensions
Localités - Cuisines - Meubles
Menuiserie Bois, Alu, PVC, et mixte

14, avenue de la Gare - 49290 Chalonnes-sur-Loire
Tél. 02 41 78 17 06 - Fax 02 41 78 17 09 - www.gaubert-bazante.com

L'an'K

RESTAURATION RAPIDE
Place de l'hôtel de ville
CHALONNES/LOIRE
Tél. 02 41 54 21 69

Spécialités
Orientales

À partir du mois d'octobre
livraison gratuite sur Chalonnes.
Tous les vendredis soir,
brasserie et brique à la viande et au thon.

Nouveau le Kebab Royal
et nouveaux horaires d'hiver
11h30 à 14h30 et 18h30 à 23h

Ferme le lundi

Ramonage - Démoussage
Pose de Vélux
Neuf et Rénovation



COUVERTURE ZINGUERIE

PITON Jérôme

14, rue Mathilde Chollet
49290 CHALONNES S/LOIRE
Tél. 02 41 92 12 46



Chalomes sur Loire

Vous êtes commerçant, artisan, entreprise,
association et vous souhaitez vous faire
connaître ou faire passer un message?

N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire
en charge de la régie publicitaire des supports de la ville de
Chalomes au 06 85 21 18 73.



CABINET CHRISTINE NAUDEAU

Une équipe à votre disposition pour toute étude,
n'hésitez pas !



BANQUE
EPARGNE



MAISON



PRÉVOYANCE
RETRAITE

AUTO

SANTÉ

N° ORIAS 07015 901

1, place de l'Hôtel de Ville - 49290 Chalonnes sur Loire • Tél. 02 41 78 02 59 - Fax 02 41 78 51 05 • agence.nauveau@axa.fr

SUPER U Espace Layon CHALONNES/LOIRE



Tous les jours de 8h45 à 19h30
Boulangerie - Pâtisserie - Cafétéria

Ne cherchez plus,
c'est si simple chez nous !

location

TÉL. 02 41 74 19 41

Maître Artisan



RESTAURATION •
RAVALEMENT (Tuffeau)
• NEUF • CHEMINÉE

1, rue Touristique - ARDENAY
49290 CHAUFONDONS/LAYON

Tél./Fax 02 41 78 24 65 • E-mail : sasplard@wanadoo.fr



Z.I. - 24, rue de l'Eperonnerie
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 74 96 00 - Fax 02 41 74 94 74

MÉTALLERIE
Portails, ramparts...
SERRURERIE
Dépannage
SOUDURE
FORGE



Acteur du
développement
durable
des territoires

Centre ANDOU MAINE TOURAINE
71 avenue des Maraichers
49400 ST-LAMBERT-DES-LEVES
Service Clients : 02 44 71 05 59
Intervention 24h/24 et 7j/7 : 02 44 71 05 58
www.saur.com



Eau - Propreté - Ingénierie - Travaux - Matériaux - Logis

POMPES FUNÈBRES • CRÉMATION • ACCÈS CHAMBRE FUNÉRAIRE
CHALONNES S/LOIRE • Tél. 02 41 78 03 55



AMBULANCE CHALONNES

VSL - TAXI
SARL BOULISSIERE & NOËL
CHALONNES/LOIRE • 02 41 78 01 21

Ormat - Tessier

Grande exposition de monuments-Articles funéraires
Route de Chemillé (face au cimetière)
CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78



Chalonnais sur Loire